

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 13 JUIN 2016**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 30  
Pouvoirs : 5  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 07/06/2016

Le 13 juin 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Jean José BETTIOL (remplaçant Daniel DOMPOINT), Hubert BONNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplaçant Christian BAISE), Pascal CUNY, Michel DUROUSSIN (remplaçant Brigitte COULON), Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie Christine THEVENET (remplaçant Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Noël CHEYNET (Pouvoir à Jacky DUTRUC), Brigitte COULON (remplacée par Michel DUROUSSIN), Olivier EYRAUD, Christine DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Daniel DOMPOINT (remplacé par Jean José BETTIOL), Yves DUMOULIN, Yann GALLAY (Pouvoir à Gaëlle LICHTLE), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie Christine THEVENET), Chantal NOEL (Pouvoir Pierre PERNET), Claude TRASSARD (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Jacky DUTRUC

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Commission Locale des Charges Transférées - Modification de la composition et désignation de nouveaux membres.**

Le Président rappelle que la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) entre communes et communauté a été créée par délibération 2014C31 du 24 avril 2014, conformément au code général des impôts (article L.1609 nonies C – IV) et au code général des collectivités territoriales.

Cette délibération a fixé la composition de la commission (les 19 maires des communes membres) et désigné nommément ses membres. Elle prévoit la possibilité d'un suppléant pour chaque commune.

Les suppléants n'ayant pas pu être désignés lors du conseil communautaire du 24 avril 2014, la délibération 2014C70 du 2 juin 2014 a complété la précédente en désignant les suppléants à cette commission, sur proposition des communes.

Le conseil municipal de St Bernard souhaite modifier ses représentants au sein de cette commission et propose M. Peter WATSON, comme titulaire et Mme Katia PERRET comme suppléante.

Il est donc proposé au conseil communautaire de modifier la composition de la CLECT, en indiquant que les membres titulaires ne soient pas systématiquement les maires des communes, et en désignant de nouveaux membres titulaire et suppléant.

Il est rappelé qu'au terme de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et présentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Modifie** la composition de la commission d'évaluation des charges transférées qui sera désormais composée de 19 membres titulaires à raison d'un membre par commune, qui disposeront chacun d'un suppléant pour les remplacer en cas d'absence ou d'empêchement,
- ✓ **Décide** de ne pas procéder à la désignation des nouveaux membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées au scrutin secret,
- ✓ **Désigne** au sein de cette commission les membres titulaire et suppléant suivants pour la commune de SAINT BERNARD :

Commune	Titulaire	Suppléant
Saint Bernard	Peter WATSON	Katia PERRET

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 14 juin 2016,

Le Président,  
Bernard GRISON

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160613-2016C54-AG  
Affichage le :

23 JUIN 2016

23 JUIN 2016

